

ETAT DES LIEUX DU PLAN MAYOTTE 2015

Initié en 2009, dans le cadre des Etats Généraux de l'Outre-mer, le plan Mayotte 2015 a pour objectifs l'augmentation de la production locale ainsi que l'augmentation de la commercialisation de cette production dans le but de conquérir des « nouveaux marchés » (grandes et moyennes surfaces, ventes directes et restauration collective).

Six groupes de travail thématique, ont été constitués pour sa mise en œuvre : productions végétales, productions animales, valorisation des produits, projets éco-innovants, enjeux transversaux, pêche et aquaculture.

Un travail partenarial entre acteurs privés, représentants des professionnels, collectivités et administration a permis en 22 mois d'aboutir à des résultats concrets en 2011 tel que le schéma directeur de l'aménagement agricole et rural, décliné en opérations très concrètes.

A ce jour, sont notamment à souligner :

Réalisation 2011	Chantiers 2012
En matière de désenclavement et d'équipement rural	
Réhabilitation de 3 pistes rurales de 10 km pour le désenclavement et création de 450m de piste pour la viabilisation des sites d'exploitation.	Réhabilitation de 3 pistes rurales (23 km).
Construction d'une retenue collinaire d'irrigation à Kani-Kéli	Construction d'une retenue collinaire d'irrigation à Haboué
En matière de modernisation des exploitations	
Programmation d'un projet de mûrisserie de bananes.	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction d'un abattoir volailles. Réalisation du projet de mûrisserie de bananes.
Financement de silos de stockage afin de faciliter l'approvisionnement en aliment des élevages.	Modernisation chaîne d'aliment volailles ; augmentation du montant et quota d'aide au transport par rapport à 2009 ; poursuite de l'opération de financement de silos de stockage.
En matière de promotion des produits locaux	
Labellisation d'un pôle d'excellence rurale ylang et plantes à parfums.	Mise en place en 2012 d'une maison de l'ylang et projet d'une marque territoriale.
Opération « un fruit pour la récré » avec un doublement de la quantité livrée.	Réalisation d'une marque territoriale, d'un guide de producteurs et d'une charte des marchés paysans dans le but de promouvoir les produits locaux. Projet incitatif pour l'usage de produits locaux dans la restauration collective.

Réalisation 2011	Chantiers 2012
Identification des ruminants	
Intensification de l'opération d'identification bovine, pré requis à la mise en place d'un abattoir.	
En matière de professionnalisation des agriculteurs	
Publication de l'ordonnance de la protection sociale.	Décret d'application dans le domaine de la pêche et l'agriculture.
En matière de développement des circuits de commercialisation innovants	
Signature de 8 contrats type entre producteurs et acheteurs, associés à des aides directes, pour favoriser la commercialisation formelle des produits locaux avec engagement sur la quantité et la quantité livrée.	Poursuite et renforcement de la démarche.
En matière d'accompagnement des producteurs	
Mise en place d'un programme Fruitières de promotion et implantation de 10 000 plants d'agrumes (fin en 2012). Production de semences et expérimentations à la station de Dembéné. Chef de projet à l'EPN pour la mise en place d'itinéraires techniques recommandés et remise à niveau de l'exploitation du lycée. Création du Réseau d'Innovation Technique Agricole (RITA) en 2012.	

Le plan de relance du début de l'année 2012 permet de mobiliser en urgence des crédits du CIOM (53,9 millions d'euros). L'accélération des projets et des chantiers programmés permet d'envisager une réalisation anticipée de certains dossiers.

Une évaluation du plan Mayotte 2015 par un prestataire extérieur est projetée cette année afin de favoriser un meilleur pilotage du plan et de préparer l'élaboration des programmes permettant la mobilisation des fonds européens.